

N° 2020-04

Date: 22/04/2020

Objet : Réouverture partielle des déchèteries pour les dépôts des déchets verts

Destinataires : Maires
Délégués

Face à la situation de confinement qui se prolonge et aux besoins de nombreux usagers, le SICTOM Loir et Sarthe a décidé de rouvrir partiellement ses déchèteries **à compter du lundi 27 avril uniquement pour les déchets verts** : Châteauneuf tous les jours aux horaires habituels, Durtal et Seiches 1 jour sur 2 de manière alternée.

La déchèterie de Tiercé reste fermée en raison des travaux de réhabilitation en cours.

Jours et horaires d'ouverture :

	Matin (9h - 12h)	Après-midi (14h - 18h30)
Lundi	Châteauneuf Durtal	Châteauneuf Durtal
Mardi	/	Châteauneuf Seiches
Mercredi	/	Châteauneuf Durtal
Jeudi	/	Châteauneuf Seiches
Vendredi	/	Châteauneuf Durtal
Samedi	Châteauneuf Seiches	Châteauneuf Seiches

Quelques consignes à respecter :

- **Munissez-vous de votre carte d'accès au service déchets** (et de votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « achats de première nécessité »).
- **Seuls les déchets verts peuvent être déposés** : tontes de pelouse, branchages...
- Pensez à retirer tout corps étranger de vos déchets verts : pots en plastique, ficelles...
- **Venez avec votre matériel de déchargement** : fourche, pelle, balai... Aucun matériel ne pourra vous être prêté sur place.
- **Limitez vos déplacements** : 1 seul passage par semaine pour les particuliers, 1 passage maximum par jour pour les professionnels.
- **Appliquez les gestes barrières et évitez tout contact** avec les gardiens (qui ne sont pas autorisés à vous aider à décharger) ou toute autre personne présente sur la déchèterie.
- Respectez les consignes données par les gardiens, les voies de circulation indiquées et la **limitation à 3 usagers maximum simultanément sur la plateforme de dépôt**.

Nos recommandations :

- **Evitez de vous précipiter dès les premiers jours** afin d'éviter une attente trop longue.
- **Attention aux horaires** : en arrivant juste avant la fermeture, vous risquez de ne pas pouvoir rentrer si trop de véhicules sont déjà en attente.
- **Seuls les déchets verts seront acceptés**. Nous vous remercions de conserver l'ensemble de vos autres déchets encombrants ou dangereux, gravats, appareils électriques chez vous pour un dépôt ultérieur.
- **Les professionnels** peuvent, quant à eux, continuer à se rendre à la déchèterie professionnelle Brangeon de Tiercé, ouverte du lundi au vendredi.

Le Président
André SEGUIN

